



Question écrite de la députée Katrin JADIN
à Madame Ludivine DEDONDER, Ministre de la Défense,
concernant l'étude sur le déploiement urgent de l'Otan en terre balte

- Bruxelles, le 30 mars 2021 –

Madame la Ministre,

Ensemble avec de nombreux experts en matière de sécurité, l'ancien général américain en Europe Ben Hodges a mené une étude sur le déploiement urgent de l'Otan en terre balte, notamment lorsque la Russie déciderait d'envahir les pays baltes. Dans cette étude qu'il vient de publier, il a, entre autres, mis le doigt sur les failles infrastructurelles et administratives que pourrait rencontrer les troupes de l'Otan lors d'un déploiement urgent.

Plusieurs scénarios de déploiement ont été présentés dont celui en passant par la voie terrestre à travers de l'Europe. Dans ce cas, le Suwalki-gap, petit corridor entre l'enclave russe et la Biélorussie permettant l'accès aux européens aux pays baltes via la Pologne, figure parmi les plus grandes failles de sécurité et est considéré comme l'endroit le plus fragile dans le cas d'une invasion russe. Les experts plaident donc qu'une partie importante de l'enveloppe de l'Union européenne visant à l'amélioration de la mobilité militaire soit consacrée à cette ligne d'approvisionnement terrestre.

Étant donné que les troupes américaines sont arrivées en Europe via la Belgique lors du dernier grand exercice de l'OTAN en terre balte, je suppose que l'infrastructure belge fait également partie intégrante de l'étude.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Que pouvez-vous nous dire sur la récente étude publiée sur le déploiement urgent de forces armées de l'OTAN vers les pays baltiques ?
- Les infrastructures de notre pays jouent-ils un rôle dans ce déploiement d'urgence ? Dans l'affirmative, des infrastructures belges seront-elles améliorées à l'aide du budget de l'Union européenne visant une amélioration de la mobilité militaire ?
- Quel est le contingent de militaires belges qui pourrait être déployé en urgence au front balte ?
- Quid de l'amélioration de l'infrastructure située dans le Suwalki-gap ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse de la ministre :

1. La problématique abordée dans l'étude n'est pas nouvelle et des mesures ont déjà été prises au sein de l'OTAN pour accélérer les procédures et optimiser le support ainsi que la coordination lors de déploiements majeurs en Europe.

La conclusion d'accords entre le SHAPE et différentes nations dans le cadre du Host Nation Support et la mise sur pied du Joint Support Enabling Command à Ulm ne sont que quelques-unes des actions menées par l'OTAN en vue de répondre, dès à présent, à des recommandations qui figurent également dans le rapport.

De même, la coordination entre l'OTAN et l'UE, principalement dans le domaine de la mobilité militaire et de la résilience, l'établissement de quartiers généraux multinationaux dans la région baltique et la collaboration avec le Commandement US en Europe sur les leçons à tirer des grands exercices de déploiement, sont des exemples de mesures qui doivent contribuer à l'amélioration du déploiement d'importantes forces armées en cas de crise ou de conflit dans les Etats Baltes.

2. La Belgique joue avec les Pays-Bas et l'Allemagne un rôle très important (ports d'Anvers et de Zeebrugge et position centrale en Europe occidentale) en cas de déploiement des forces armées de l'OTAN lors de crise ou de conflit dans la région de la Mer baltique.

L'utilisation de nos ports (débarquement du matériel lourd et conditionnement en vue d'un transport ultérieur), de nos aéroports, de nos autoroutes et du réseau ferroviaire est importante pour le déploiement rapide des moyens en direction des Etats baltes.

Pour améliorer la mobilité militaire, les Etats-Membres de l'UE vont pouvoir introduire à partir de juin des propositions qui seront financées en partie par l'Europe, si elles sont retenues.

Le choix sera le résultat d'une mise en concurrence dont un des critères les plus importants est l'aspect dual (militaire et civil). La Belgique a déjà identifié un certain nombre de projets à soumettre.

3. Dans le cadre de enhanced Forward Presence, la Défense belge a actuellement un détachement, composé d'une compagnie d'infanterie avec les éléments d'appui nécessaires, déployé en Lituanie.

Ce contingent fait partie d'un groupe de combat allemand pouvant renforcer les forces armées nationales lituanaises en cas de crise ou de conflit.

En parallèle, la Belgique fournit des troupes en Stand-By pour les NATO Readiness Forces, aussi bien au sein de la Very High Readiness Task Force (VJTF) que dans les Follow-On Forces.

C'est principalement la VJTF qui peut être engagée à très court terme.

Notre contribution se compose de F-16 et d'éléments provenant des Special Forces et du Génie.

4. Les Etats Baltes et la Pologne ont mené différents projets qui doivent améliorer la connexion entre la région balte et l'Europe Centrale.

Aussi bien les améliorations au réseau ferroviaire (Rail Baltica) qu'à la Via Baltica Highway ont pour objectif d'augmenter la capacité et le tonnage des différents itinéraires de liaison.